



Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-043 Rév 01

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

Sarl FORAID MAINTENANCE

Adresse : BP 609, Zone industrielle Hassi Messaoud
Ouargla - Algérie

est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ **Tarage des soupapes de sûreté.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 28/09/2024
Date de fin de validité : 27/09/2028

La Directrice Générale



BOULSNANE Wafa

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 28/09/2021

ANNEXE TECHNIQUE
Rév : 02 (05 /01 /2026)

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : Laboratoire de la SARL FORAID MAINTENANCE

Adresse : BP 609 zone industrielle près de la protection civile. Hassi Messaoud. W.de Ouargla.

Satisfait aux exigences de la norme ISO/IEC 17025 :2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités : **Targe des soupapes de sureté**, pour son site et unités techniques suivants :

SITE CONCERNÉ	Laboratoire de la SARL FORAID MAINTENANCE Adresse : BP 609 zone industrielle près de la protection civile. Hassi Messaoud. W.de Ouargla. Contact : Monsieur MADJIDI FATAH Tél : 0661 94 92 05 / 0661 73 92 24 Fax : +213 029 78 00 92 Email : fatah.madjidi@foraidgroup.com / Rafik.merouane@foraidgroup.com
----------------------	---

Unités techniques concernées : Laboratoire mobile de tarage de soupapes

- Essai de détermination de la pression ;
- Essai de détermination de l'étanchéité.

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté.

(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC d'Avril 2017)

Date de prise d'effet le : 05/01/2026

Date de fin de validité le : 27/09/2028

Pour le Directeur Général et par délégation
Chef de Département laboratoires essais
SAIAH HABBAZA AMINA

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.

- Unité technique : Laboratoire mobile de tarage de soupapes

Mécanique - physique / Equipement industriels et produits d'ingénierie Tarage des soupapes de sureté				
Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Prestation en : Laboratoire (L), Site (S) et Labo mobile (M)
Soupapes de sureté à ressort et à pilote	Pression	Détermination de la pression par injection de pression (Fluide gaz ou liquide)	API 576 :2024	(M)
	Etanchéité	Détermination de l'étanchéité par débit de fuite	API 527 : 2020	

« **Portée fixe** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en le respectant strictement. »

Responsable d'accréditation
BOUHANK KHALED